

PRÉFET DU JURA

Lâcher d'eau sur la rivière d'Ain : Jeudi 20 août 2015 à 22h00

L'épisode de sécheresse que le Jura traverse depuis près de deux mois entraîne le développement d'alques sur le bassin versant de la rivière d'Ain et notamment sur la basse vallée.

La cellule d'alerte de l'Ain s'est réunie le 18 août 2015 afin de définir les mesures à prendre pour mettre fin au développement des algues dans la rivière.

A la suite de cette réunion, Jacques Quastana et Laurent Touvet, respectivement préfets du Jura et de l'Ain, ont pris un arrêté préfectoral le 19 août 2015 autorisant un lâcher d'eau sur la rivière d'Ain.

Ce lâcher d'eau, d'un débit de 100 m³/s pendant 2 heures, aura lieu le **ieudi 20** août 2015 à partir de 22h00. Il entraînera une augmentation du niveau de l'eau d'environ 50 centimètres et des vitesses d'écoulement suffisantes pour arracher les algues.

La consommation d'eau liée à ce lâcher est estimée à 1,2 millions de m³, soit une variation de cote du lac de Vouglans de 10 à 12 centimètres.

Le lâcher ne donnera pas lieu au niveau du barrage lui-même à des manifestations visibles.

En revanche, le niveau des cours d'eau en aval du barrage augmentera rapidement et de manière significative, 50 à 60 centimètres de plus.

Aussi, chacun est invité à respecter les règles de prudence en particulier sur les accès aux îles basses qui peuvent être submergées durant ce lâcher.

L'attention des promeneurs est appelée sur la nécessité de ne plus être sur ces lieux deux heures avant le déclenchement de l'opération soit à compter de 20h00.

Le stationnement sur ces îles est interdit pendant cette opération du jeudi 20 août à 20h00 au vendredi 21 août 2015 à 8h00.

> PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -**≅**: 03 84 86 84 00 - ⊠: prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »